

# MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

**Monsieur le Directeur Départemental des  
Finances Publiques des Alpes-Maritimes  
15 bis, rue Delille  
06073 NICE CEDEX 1**

Nice, le 31 JUIL. 2019

Monsieur le Directeur Départemental,

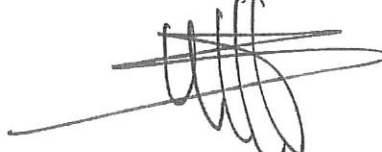
Par courrier du 24 juillet 2019, vous sollicitez la Métropole à propos des redevances liées à l'attribution d'une nouvelle concession pour les plages naturelles de Nice.

Je vous informe que la Métropole prend acte des termes du courrier susvisé et notamment des dispositions de l'article 14 relatif à la redevance domaniale. Par ailleurs, elle s'engage à ne pas remettre en cause les méthodes de calcul ainsi que les modalités pratiques de paiement de cette redevance.

Enfin, conformément à vos recommandations, la Métropole délibèrera en vue de valider l'enquête publique et, à cette occasion, il sera fait référence aux conditions financières et à la rédaction de l'article 14 relatif à la redevance domaniale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Départemental, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Par délégation de signature,  
L'Adjoint au Directeur Général Adjoint,  
Développement Durable, Réseaux et  
Infrastructures,**



**Guillaume BEAUREPAIRE**